



ENVIRONNEMENT



## Lutte contre les submersions : l'Agglo de Cap Atlantique installe 2 radars de mesure du niveau marin

*L'agglomération de Cap Atlantique, très impliquée dans la prévention des risques littoraux, a installé lundi 24 octobre 2022, deux radars de surveillance du niveau de la mer à Mesquer-Quimiac et au Croisic.*

*Publié le 25 octobre 2022*

**Cette installation permet à Cap Atlantique de disposer d'outils précis d'observations et de prévisions des risques marins pour mieux anticiper et gérer les risques de submersions, dangereuses pour les Hommes et les habitations.**

Les radars installés sur le port du Croisic et de Mesquer-Quimiac par une société basée en Loire-Atlantique, Linkaie, sont de véritables outils d'aide à la décision pour gérer les événements liés aux risques marins. Une fois opérationnels à la fin de l'année, ils pourront précisément mesurer les mouvements de la mer et transmettre un large panel de données en temps réel aux services de l'agglomération. En comparant ces données à celles issues des observations régulières sur le terrain, grâce également à une alerte directement transmise aux communes littorales et aux services de Cap Atlantique, il sera possible de mieux connaître, et donc mieux anticiper, les phénomènes de submersion.

Les radars, placés directement au-dessus de la surface de l'eau, alerteront si la hauteur de la mer se rapproche trop de la valeur de référence indiquant un danger de submersion (valeur définie lors de la tempête Xynthia en 2010).



Ces données seront exploitées directement par les services de l'agglomération, mais également intégrées au réseau national grâce au relais du Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM).

Le développement d'un réseau de radars de mesure et de surveillance du niveau de la mer sur le territoire est inscrit dans le Programme d'actions de prévention des inondations de l'agglomération.

Cette action a nécessité de trouver des sites d'implantation pérennes, alimentés en électricité qui soient faciles d'accès et représentatifs du milieu observé, et a pu être possible avec le partenariat de la Société gestionnaire du port du Croisic (la SAEML), de la commune de Mesquer et du Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM).

Le montant de l'installation est de 20 000€ TTC, avec des participations financières extérieures de l'Etat à hauteur de 40% et du Département à hauteur de 15%.



**Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique**

3 Avenue des Noëles  
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**